

Les 23, 24 et 25 mai 2022

FORMATION



- Durée : 3 jours
- Coût : Consulter la CAPEB
- Public : Artisans, salariés.
- Lieu : 2 jours à Chalon+1 jour à Dijon

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Obtenir l'agrément QUALI'BOIS « module Air » pour l'installation d'appareils indépendants au bois buche et granulés de bois selon le référentiel national.

En fin de stage, le stagiaire sera à même : de dimensionner correctement tout appareils à bois ainsi que de réaliser des fumisteries, des installations conformément au référentiel national.



DEMANDE D'INFORMATION

À retourner au service formation

CAPEB de Saône-et-Loire- 5 rue George EASTMAN- CS 10026- 71102 CHALON SUR SAONE Cedex

Mail : d.gaudillere@capeb71.fr Fax 03.85.90.97.79

Cachet entreprise

Statut du stagiaire :

- Chef d'entreprise
- Salarié
- Gérant salarié
- Gérant non-salarié
- Conjoint salarié
- Conjoint collaborateur ou associé

Nom et Prénom du stagiaire

Je souhaite connaître le coût et les conditions d'inscription pour pouvoir suivre la formation
QUALI'BOIS AIR les 23, 24 et 25 mai 2022